

ABONNEMENT

Saumur
En an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 FÉVRIER

LA CRISE MINISTÉRIELLE

L'Officiel a publié hier la démission du ministère et l'acceptation par M. Carnot.

Les ministres demeurent chargés de l'expédition des affaires courantes jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

M. Carnot aurait désiré que l'Officiel fût muet sur la crise et la note annonçant la démission n'a été insérée que sur la demande de M. Floquet. Mais, d'autre part, les amis de M. Floquet affirment que celui-ci refuse mordicus de se laisser recoller. Plus même il déclare qu'il n'y a aucun gouvernement possible dans l'état actuel des fractions de la majorité. Alors ce serait la dissolution : mais, comme M. Carnot est, paraît-il, l'ennemi des solutions radicales, il va probablement, c'est l'opinion générale, essayer de constituer un cabinet d'attente des élections générales.

LE CABINET FUTUR. — Quel sera ce cabinet ? Vraisemblablement un cabinet Méline, si le président de la Chambre est disposé à se charger de cette difficile mission.

Ce cabinet prendrait ses éléments dans les différents groupes de la majorité, ou choisirait des hommes de second plan qui ne se sont pas trop compromis dans les incidents politiques de ces dernières années.

Avec M. Méline nous aurions MM. Flourens, Pierre Legrand et un lot de sénateurs.

LES FANTASISTES. — Comme bien l'on pense, d'autres listes circulent.

Combinaison Méline. — Voici quelles étaient hier soir les diverses combinaisons mises en avant : ministère Méline, c'est-à-dire ministère de concentration avec prédominance de l'élément modéré.

Ministère parlementaire. — Ministère des

notabilités, comprenant les personnages politiques les plus en vue dans les diverses fractions du parti républicain.

Ministère sénatorial. — Ministère de sénateurs et de combat sous la présidence du général Campenon.

Ministère extra-parlementaire. — Ministère extra-parlementaire avec des directeurs des différents départements ministériels, etc., etc...

Des cancan, rien de plus, mais des cancan qui montrent le complet désarroi des pouvoirs exécutif et législatif et l'impuissance de la République.

On constate que M. de Freycinet tient beaucoup à conserver le portefeuille de la guerre.

On raconte dans les couloirs de la Chambre que M. Le Royer, dans l'entrevue qu'il a eue avec le Président de la République, aurait indiqué que le Sénat était opposé à toute idée de dissolution.

La majorité qui s'est prononcée avant-hier contre le Cabinet comprend : 156 conservateurs, 13 boulangistes et 138 républicains.

La minorité ne comprend que des républicains et 4 boulangistes, Clovis-Hugues, Michelin, Borie et Vacher.

40 députés n'ont pas pris part au vote, dont 11 conservateurs et un boulangiste.

LA CHUTE DU MINISTÈRE

M. de Cassagnac, dans l'Autorité, demande comment cela s'est passé et répond :

« Oh ! c'est bien simple et ça n'a pas été long.

» Dès le début de la discussion, M. le baron de Mackau avait habilement dégagé la Droite de la question de la révision.

» Développant la thèse que nous avions soutenue à cette même place, il a dit que c'est par cela même que la Droite a toujours ré-

clamé la révision et une révision sérieuse, qu'elle ne reconnaît pas à une Chambre jugée, condamnée, exécutée par le suffrage universel d'abord et par elle-même ensuite, le droit d'exercer le pouvoir constituant.

» Seule, une Assemblée fraîchement sortie des entrailles nationales, le pouvait et le devait.

» Cette déclaration nous dégagait et nous permettait de manœuvrer librement.

» C'est alors que M. de Douville, dans un discours qui n'avait ni tête ni queue et qui sentait la camisole de force, est venu, tout en proclamant sa confiance dans le Cabinet, demander l'ajournement indéfini de la révision.

» Aux ricanements de la Droite, ce prodigieux fantaisiste répondit qu'il ne sollicitait pas nos voix et qu'une seule d'entre elles « le » déshonorerait ».

» Dix minutes après, il en avait cent soixante-dix qui lui faisaient regretter l'imprudence de sa répudiation.

» Et à ces voix de la Droite, s'ajoutaient les voix des opportunistes.

» De telle sorte que si lundi le Cabinet triomphait avec 44 voix, au scrutin public à la tribune, sur le scrutin d'arrondissement, jeudi, il succombait sous une minorité de quatre-vingt-neuf voix.

» Tel est le destin. »

Plus loin, M. de Cassagnac envisage quelles sont les conséquences de cet événement :

« Elles sont considérables, dit-il.

» Le parti républicain, qui s'était reformé, concentré, groupé sous l'épouvante que lui causait le boulangisme, est irrémédiablement coupé en deux.

» Il n'est pas admissible que les radicaux pardonnent aux opportunistes le tour effroyable qu'ils leur ont joué.

» Au lieu, donc, de les avoir tous unis contre nous, lors des élections générales, nous les aurons divisés, coupés, éparpillés.

» Et puis, toutes les lois répressives qui menaçaient la liberté, tombent avec le cabinet, car jamais les radicaux ne fourniront aux opportunistes des armes, qui ne seraient pas seulement dirigées contre nous.

» C'est maintenant que les radicaux doivent déplorer amèrement le rétablissement de ce scrutin d'arrondissement, qu'ils comptaient bien appliquer, et qui rebondit sur eux comme une flèche qu'un bouclier renverrait en arrière, les menaçant désormais plus encore qu'il ne nous menaçait !

» Peut-être cela va-t-il hâter la dissolution ?

» Un ministère opportuniste ne saurait tendre qu'à cela, car les difficultés qui l'assailliraient seraient par trop grandes, d'ici à l'expiration légale du mandat. »

M. Henri Rochefort dit, au sujet de la chute du ministère :

« Le chevalier Floquet s'attendait si peu au coup de massue sous lequel il succombe, qu'il avait, le matin même, obtenu des principaux chefs de l'opportunisme qu'ils votassent en faveur de son projet de Révision, lequel devait, leur expliquait-il, fatalement avorter aux pieds du Sénat. Le grand défaut de cette démarche compromettante, c'est qu'elle est restée inutile.

» Le départ de ce ministre, qui donnait la pâture à tant de vilains oiseaux, va jeter un grand trouble dans le monde des fonds secrets. Attendons-nous à voir disparaître d'ici peu quelques-unes de ces feuilles qui vivaient si grassement tout en perdant six cents francs par jour. Toutefois, en dehors de ses désastres particuliers, que va faire, non la Chambre, qui généralement ne fait rien, mais le Président de la République, obligé de former un ministère ou au moins une ombre de ministère pour permettre à une ombre d'Assemblée de prendre des ombres de résolutions.

46 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

XV
DERNIÈRE HEURE

Les tambours battaient dans la citadelle. Dans la cour se tenaient, mornes et consternés, les soldats commandés pour l'exécution du major. Christil s'était vainement jetée aux pieds de son mari, le suppliant d'accorder un sursis au condamné ; Kerkove, presque aussi ému que sa femme, n'avait pu cependant céder à sa prière. Depuis sept jours entiers, les espérances de ces deux braves cœurs et de Marie Grotius se fondaient sur la réussite du projet de Cornélie ; mais on connaissait trop, d'un côté, l'irritabilité du caractère du stathouder, de l'autre ses crises intermittentes de folie pour compter sur la réussite de la suprême tentative.

Mombas était résigné. En consentant au départ de Cornélie, il s'était laissé entraîner bien moins par une espérance, que par la pensée

impérieuse d'éloigner Cornélie de Lœvestein. La preuve d'amour qu'il avait reçue lui rendait le trépas plus facile. La présence de sa femme en pleurs l'aurait troublé.

La veille, Kerkove s'était rendu dans la chambre de l'infortuné ; là, serrant pour la dernière fois les mains qui portaient jadis si bravement les armes, il pâlit et trembla, lui, le vieux soldat.

— Mon ami, mon commandant, lui dit Jean, cessez de regretter ma mort et de vous apitoyer sur ma destinée ; je meurs, il est vrai, à un âge qui semble promettre de longues années de joie ; mais le supplice que je subirai n'entache point mon honneur ; à tous ceux qui me chérissent, je léguerai des regrets.

— Des regrets éternels, répondit le commandant... Te souviens-tu, jadis, quand nous battions les Espagnols, je subis plus d'une rude épreuve... Mon frère s'était rangé de leur parti, et chaque fois que commençait une bataille, je tremblais que le hasard du combat me plaçât en face de lui... Cette fois, ma situation me paraît plus terrible encore... Je devrai commander à ceux qui... Oh ! cela est horrible ! horrible !

— Je n'ai point démérité à vos yeux ; il suffit.

— N'as-tu rien à me dire, rien à me recommander ? Je jure d'exécuter tes désirs d'une façon paternelle.

— Je suis orphelin, j'avais peu d'amis.

— Ah ! me trouver réduit à l'impuissance ! Être enfermé dans mon honneur, dans mes devoirs de soldat !... Si ton cœur souffre, le mien saigne mille fois davantage.

— Vous remettrez ces papiers à Cornélie, à ma femme.

— Ce sera fait.

— Pouvez-vous me rendre un dernier service ?

— Parle.

— Avancez l'heure de mon exécution.

— Malheureux ! Et si Cornélie ?...

— Cet ange n'obtiendra rien. Si elle était parvenue à fléchir le prince, ne serait-elle point déjà revenue ?... Je ne veux point qu'elle se heurte à mon cadavre en franchissant le seuil de la citadelle... A la première heure, assemblez la garnison, je serai prêt.

Le commandant promit.

Pas plus que le vicomte de Mombas, il ne gardait d'espérance, et, depuis une semaine, l'agonie morale du condamné lui poignait le cœur.

Dans sa chambre, Christil pleurait, son pâle visage collé aux vitres de la fenêtre, comme si elle attendait encore la messagère du salut.

Le commandant et sa femme veillèrent fort tard ; silencieux, ils se regardaient par intervalles, les yeux rouges de pleurs, les lèvres brûlantes de fièvre. Ils se quittèrent, moins dans l'espérance de dormir, qu'afin d'échapper à l'obsession d'une pensée mortelle. Cependant, vers l'aube, la jeune femme tomba dans un assoupissement dont la tirèrent les tambours de la garnison. Couvert de drap noir, ils rendaient un son lugubre et funèbre. Christil tressaillit et se leva du fauteuil dans lequel elle était restée. Pâle, les cheveux défaits, habillée de noir, elle traversa le corridor et descendit. Avant que Mombas mourût, elle voulait lui serrer la main. Dans l'escalier, elle se heurta contre son mari.

— Oh ! fit-elle, si Marie pouvait dire adieu à ce fils si digne d'elle !

— Va la chercher, répondit Kerkove avec une sorte de brusquerie.

Un moment après, les deux femmes repaissaient, appuyées l'une sur l'autre. Sur tous les chemins de croix de la vie, on les voit ainsi, des fleurs dans les mains, une larme

» La Dissolution serait le seul remède à un état comateux qui ne peut aboutir qu'à la mort.... »

## Le Comité républicain national AUX ÉLECTEURS DE FRANCE

Sous ce titre, *l'Intransigeant* publie le manifeste suivant :

« Le Parti républicain national a toujours eu pour programme :

» Dissolution d'une Chambre impuissante,  
» Révision de la Constitution de 1875 par une  
» Assemblée constituante. »

» En présence du mouvement irrésistible de l'opinion, un ministère aux abois, condamné par le suffrage universel, souffleté le 27 janvier par les électeurs de la Seine, essayait de tendre un piège au pays.

» Le Parti républicain national a refusé de tomber dans ce piège. La Révision de M. Floquet n'était qu'une comédie : si la Chambre avait accepté son projet, le Sénat l'eût infailliblement repoussé. Le ministère le savait bien ; il ne poursuivait qu'un but : garder le pouvoir et trahir une fois de plus les espérances de la nation.

» Nous n'avons pas voulu permettre au cabinet Floquet de tromper ainsi le suffrage universel.

» Nous n'avons pas voulu permettre à la Chambre de se créer un titre aux yeux des populations, en émettant un vote frappé d'avance de stérilité.

» Nous n'avons pas voulu lui permettre de consacrer une usurpation en faisant œuvre de Constituante.

» Voter la Révision ministérielle, c'était aggraver le gâchis du parlementarisme et tuer la Révision nationale.

» Les représentants du Parti républicain national ont voulu renverser un ministère qui préparait déjà des lois restrictives de la liberté.

» La chute de ce ministère néfaste sera un soulagement pour la conscience publique.

» C'est un pas de plus vers la Dissolution et vers la convocation de la Constituante.

» Nous restons donc fidèles à notre programme.

» Désormais, après le vote de la loi sur le scrutin d'arrondissement, loi qui n'est, dans l'esprit de ses auteurs, qu'une atteinte portée au suffrage universel, la période électorale est ouverte ; la parole est au pays. Il saura faire triompher sa volonté souveraine.

» Vive la République !

Pour le Comité républicain national,

» Le président,

» GÉNÉRAL BOULANGER. »

dans les yeux, attendant le martyr qui passe.

Christil arracha une touffe de roses blanches en passant près d'un arbuste.

Jean, prévenu par le commandant, marchait d'un pas ferme, la tête haute, le regard fier.

— N'oublies-tu aucune recommandation, mon ami ? lui demanda encore une fois Kerkove.

— Vous gardez le soin de mon honneur.

A la vue de Marie Reigensberg, son cœur, qu'il s'efforçait de garder calme, battit à rompre sa poitrine en même temps qu'une flamme de tendresse brillait dans son regard, un reproche errait sur ses lèvres.

— Mon fils ! mon noble fils ! lui dit Marie.

— Vous direz à Cornélie que je meurs bravement, son image devant les yeux.

Christil lui tendit ses roses : il en prit une et la passa à son habit d'uniforme.

Un sergent s'avança, tenant à la main un mouchoir.

— Commandant ! s'écria Mombas, mes cils ne se baisseront pas. J'ai vu cent fois la mort en face, à côté de vous ; ne permettez pas qu'on me bande les yeux.

— C'est l'ordre, major, répliqua le sergent.

## TIRAGE DES OBLIGATIONS DE PANAMA

Hier a eu lieu le tirage des obligations de Panama. Les 10 premiers lots, par conséquent les gros lots, ont été gagnés par la Compagnie. Le 11<sup>e</sup>, numéro 533,935, appartenant au public, a gagné 2,000 francs.

## LA NEIGE EN TUNISIE

Tunis, 15 février.

Dans la nuit du 13 au 14, la neige est tombée, avec abondance, sur les hauteurs des environs de Tunis. Vues de la vallée Mornag, le djebel Resas, le pic Zaghouan, etc., offraient un coup d'œil féerique.

De mémoire d'homme, jamais on n'avait vu pareil spectacle en Tunisie. Les vieux indigènes n'en revenaient pas.

## ÉTRANGER

ITALIE. — Les causes de la crise que Rome vient de traverser, écrit-on d'Italie au *Journal des Débats*, sont très connues et très aisées à comprendre. On a voulu transformer la ville de Rome et remplacer la ville pontificale par une ville moderne, plus brillante et plus confortable. Le gouvernement et la municipalité se sont mis à l'œuvre à l'envi. On a commencé l'édification de divers monuments ; la ville a adopté un plan régulateur d'après la méthode Haussmann et elle en a commencé l'exécution.

Les particuliers se sont mis dans le mouvement et l'esprit de spéculation s'est développé d'une façon remarquable. Les princes romains s'en sont mêlés comme les autres ; enfin est venue l'heure fatale, qui sonne toujours au moment où le crédit s'arrête. C'est ce qui est arrivé, il y a un an.

L'industrie du bâtiment marchait en partie à l'aide de lettres de change qu'on escomptait à l'étranger. On comprend que la brouille avec la France n'a pas contribué à faciliter les renouvellements ; c'est ce qu'on n'a pas prévu en dénonçant le traité de commerce, ni cela ni bien d'autres choses.

Bref, la spéculation a dû se liquider comme elle a pu ; en attendant, les travaux sont arrêtés, et il y a à Rome plus de trois cents maisons en construction, qu'on ne peut pas finir faute d'argent. En même temps, le gouvernement a dû annoncer qu'il renonçait à plusieurs de ses projets : au palais du Parlement, au Politecnico, à la Promenade archéologique, etc., toujours parce que l'argent fait défaut.

Pour exécuter tant de travaux dans une ville endormie depuis des siècles, on a appelé du dehors de nombreux ouvriers qui, pendant quatre ou cinq ans, ont bien gagné leur vie. Mais arrive la crise, l'ouvrage manque, les

— Jean ! Jean ! je l'attacherai moi-même, dit Marie, moi votre mère !

— Non ! je veux voir et commander le feu. Kerkove arracha le mouchoir de la main du sergent.

— C'est un brave, dit-il, un brave !

Marie et Christil poussèrent un cri d'épouvante. Douze soldats venaient de s'aligner le mousquet en main.

Jean recula lentement pour s'adosser à la muraille.

Il regarda le ciel, un beau ciel couleur d'aurore, puis les deux femmes qui venaient de tomber à genoux, et dit lentement d'une voix pleine et suave, comme jadis quand il guidait ses soldats à l'attaque :

— Feu !

Mais ce cri se perdit dans une exclamation d'horreur et de pitié. Au moment où Jean donnait le signal funèbre, une femme vêtue de blanc, échevelée, s'était précipitée dans la cour, folle d'épouvante, et, se jetant devant lui les bras étendus, lui avait fait un rempart de son corps.

(A suivre.)

ouvriers sont dans la misère et ils crient la faim...

On a réussi à détruire Rome papale, mais on a créé une Rome révolutionnaire qui n'existait pas et qui se manifeste par des actes sauvages. C'est le prologue habituel.

Rome, 14 février

Les nouvelles des Romagnes sont très graves.

On a dû expédier de Ravenne des troupes à Lugo, où les ouvriers sans travail ont envahi l'hôtel de ville, en réclamant à grands cris de l'ouvrage ou du pain.

Des secours en argent leur ont été envoyés au syndicat.

A Bologne, on signale une grande effervescence.

Des troubles ont éclaté à Livourne, où sept cents ouvrières cardenses se sont mises en grève, réclamant une augmentation de salaire de 40 centimes par jour, qui leur avait été refusée. Elles ont envahi la fabrique Malenchini, où une cinquantaine de femmes étaient restées au travail. La police a été impuissante à les maintenir en respect.

Plusieurs agents ont été blessés, et la troupe a dû être requise contre elles. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées.

On craint maintenant que les ouvrières en corail ne se mettent également en grève. Des désordres graves ont eu lieu sur plusieurs autres points de la ville.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### NOUVELLES VICTIMES DES TRAMWAYS

Hier soir, vers 8 heures, M. et M<sup>me</sup> Richard, montés en tilbury, se rendaient vers la gare d'Orléans. Le cheval avait une allure très peu vive ; cependant, à l'entrée de la rue Nationale, il glissa sur les rails des tramways et s'abattit.

M. et M<sup>me</sup> Richard ont été projetés en avant ; M<sup>me</sup> Richard a eu une épaule déboîtée, et son mari a été fortement contusionné.

Les passants se sont empressés de leur porter secours, et les premiers soins leur ont été donnés sur place ; puis ils se sont fait reconduire à leur domicile, rue d'Orléans.

Il y a huit jours, quai de Limoges, l'une des roues d'un camion lourdement chargé s'est trouvée engagée entre les rails et a eu fort à faire pour en sortir.

On sait que la voie sur cette partie du parcours est établie contre toutes les règles et contre les clauses du cahier des charges. Mais qu'est-ce que cela peut faire à nos administrations ? Qu'importe que des citoyens se démolisent les épaules, et même la tête ; que de pauvres charretiers compromettent leur attelage, leur gagne-pain ! Il y a quelques purs qui ont des intérêts dans l'entreprise des tramways, et, pour ceux là, il n'y a plus ni lois existantes ni règlements. Ils peuvent détruire les chaussées, les transformer en cloaques, rétrécir la voie publique, dépaver les quais et les ponts, causer aux contribuables des dommages considérables, et ils n'encourent aucun risque. Il y a quelques six mois, on nous a annoncé un décret de déchéance : la population en était heureuse. Qu'en est-il advenu ? C'était une satisfaction à l'opinion publique, et depuis lors la question est enterrée, comme les rails sur la route de Dampierre.

Nous croyons que nos conseillers généraux doivent, dans la prochaine session de l'assemblée départementale, demander à ce sujet des explications à M. le Préfet de Maine-et-Loire.

### CONFÉRENCE DE M. BOUCHARD

Demain dimanche 17 février, au foyer du Théâtre de Saumur, à 2 heures de l'après-midi : Conférence publique et gratuite, sous le patronage du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur, par M. A. Bouchard, délégué départemental, sur la mise en pépinière des vignes américaines greffées, l'entretien des

plants, la préparation du terrain, la plantation à demeure, la taille et la direction des cépages, l'acclimation au sol et au climat.

### CRUE DE LA LOIRE

Par suite des pluies abondantes et continues de ces derniers jours, la Loire a dépassé le maximum prévu pour le 13.

Aujourd'hui samedi, à midi, elle marque 3<sup>m</sup> 70 à l'étiage du pont Cessart ; eaux croissantes. Jusqu'ici, aucune dépêche ne nous a annoncé cette recrudescence.

### Par décision de M<sup>re</sup> l'évêque :

M. l'abbé Durand, curé du Guédéniau, a été nommé curé du Coudray-Macouard, en remplacement de M. l'abbé Coulonnier, démissionnaire pour raison de santé.

### OUTRAGES ADRESSÉS A DES MAGISTRATS

Joseph Coché, forgeron, faisait appel devant la Cour d'Angers d'un jugement du tribunal de Laval qui l'avait condamné à trois mois et un jour de prison pour vagabondage. A la question d'usage : « *Persistez-vous dans votre appel ?* » qui lui était posée par le président, il a répondu : « *Vous êtes des c... Allons, les magistrats sont aussi bêtes à Angers qu'à Laval.* »

Coché a été puni séance tenante de trois ans de prison.

L'assemblée générale de l'Œuvre des cercles catholiques s'est ouverte hier matin à Orléans sous la présidence de M<sup>re</sup> l'Evêque.

Les travaux sont dirigés par M. de la Guillonnière.

M<sup>re</sup> l'Evêque d'Orléans a prononcé un magnifique discours en présence d'une nombreuse assistance.

### Service pour les soldats morts au Tonkin

La messe solennelle de *Requiem*, que la Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer a fait célébrer mercredi à la Madeleine, avait réuni dans cette église une foule nombreuse et recueillie.

Le maréchal de Mac-Mahon présidait, et son arrivée en uniforme, avec le grand cordon de la Légion d'honneur et son brillant étamajor d'officiers généraux, a produit une réelle émotion dans le public.

Le chœur avait été complètement tendu de draperies noires rehaussées par des trophées de drapeaux avec la croix rouge et deux écussons : *Aux soldats morts pour la France. — Aux marins morts pour la France.*

Trois énormes trophées étaient placés à l'extérieur de la grande porte ; celui du milieu portait l'inscription : *Honneur aux soldats et aux marins morts pour la France.*

Parmi les assistants : le baron de Montaignac, le duc de Montmorency, le duc de Feltre dont le père, le général de Goyon, avait été l'un des fondateurs de l'œuvre, etc., etc.

A midi précis, M<sup>re</sup> Langénieux, cardinal-archevêque de Reims, revêtu des ornements sacerdotaux, a pris place dans le chœur, et la messe a été chantée par la maîtrise, sous la direction de M. Gabriel Faure, auquel avait été jointe une partie de l'orchestre et des chœurs de l'Opéra. Exécution parfaite en tous points.

Un jeune enfant, M. Paul Verdeau, soliste soprano, a chanté merveilleusement le *Pie Jésus*.

Après l'évangile, M<sup>re</sup> Freppel est monté en chaire.

L'évêque d'Angers a exposé l'objet, le caractère de la Société de secours aux blessés, dite de la Croix-Rouge, et les résultats obtenus.

L'éminent orateur a fait l'historique de la question. Il a montré comment la société chrétienne s'est peu à peu efforcée de secourir les malheureux tombés sur les champs de bataille. Henri IV a institué les ambulances, Larrey les a perfectionnées en les mobilisant, la Société de la « Croix-Rouge » les a multipliées.

Les résultats obtenus sont déjà immenses. La Société compte 22,000 membres (il faudrait les décupler et les centupler), 30,000 lits d'hô-

pital, 600 médecins sont prêts à se porter sur tous les champs de bataille, sans compter une foule d'infirmiers volontaires.

Combien sont vaines les prétentions de l'incrédulité moderne pour rétablir la paix universelle ! C'est une chimère. Dans tous les cas, l'Eglise catholique, l'Eglise universelle peut seule la réaliser.

M<sup>r</sup> d'Angers a fait une touchante apologie de nos soldats tombés sur les champs de bataille et qui sont morts pour la patrie, en Crimée, en Italie, en France, dans la guerre néfaste, en Tunisie, au Tonkin.

Ce discours patriotique a soulevé par instants une émotion si vive que l'orateur a dû imposer silence aux explosions du sentiment général.

M<sup>r</sup> Freppel a terminé son sermon par une éloquente prière à tous ceux qui sont morts pour le pays.

A la fin de la messe, plusieurs dames du Comité sont allées quêter à la sortie de l'église. Voici leurs noms :

Maréchale de Mac-Mahon, marquise d'Oraison, baronne Piéard, comtesse de Poix, comtesse Fernand de la Ferronnays, baronne Évain, baronne de Pages, M<sup>mes</sup> Paul Biollay, Saléta-Ricord, de Gosselin, Andral, Etcheverry, générale de Biré.

Cette quête a produit deux mille cinq cents francs.

Les sous (deux cents francs environ) ont été donnés à l'église.

Lorsque le maréchal a paru sur les marches de la Madeleine pour regagner sa voiture, des cris nombreux de : *Vive Mac-Mahon ! Vive le Maréchal !* se sont fait entendre.

A propos de la mort de M. Pain, le député de la Vienne, que nous avons annoncé, nous relevons cette perle dans les *Alpes républicaines*, journal de Gap :

« MORT D'UN DÉPUTÉ AUTRICHIEN »

Vienne, 8 février.

» M. Pain, député conservateur au Parlement de Vienne, vient de mourir. »

L'instruction laïque et obligatoire obtient de piètres résultats dans les Hautes-Alpes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

*Billets d'aller et retour de famille pour les stations des Pyrénées et du golfe de Gascogne.*

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations des réseaux d'Orléans et de l'Etat, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours, pour Biarritz, Arcachon, Pau et Salies-de-Béarn, avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes et plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

*Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.* — Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour : Biarritz, Arcachon, Pau et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré pour un parcours de plus de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

*Voyages dans les Pyrénées.* — La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales et balnéaires des Pyrénées et des bords du golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1<sup>er</sup> iti-

néraire : 1<sup>er</sup> cl., 225 fr. — 2<sup>e</sup> cl., 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>er</sup> cl., 180 fr. — 2<sup>e</sup> cl., 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant un supplément, d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 février 1889.

La Bourse se préoccupe peu des incidents politiques ; les tendances sont bonnes et les cours de nos rentes s'élèvent sensiblement : 3 0/0, 83.90 ; 4 1/2 0/0, 104.07.

Le Crédit Foncier a été très demandé, il s'est négocié de 1,361.25 à 1,365 pour finir à 4,363.75. Les obligations foncières et communales à lots ont un marché très actif. Ces titres occupent le premier rang parmi nos grandes valeurs de placement. On les trouve dans tous les portefeuilles judicieusement aménagés.

La Société Générale monte à 487.80, sous l'influence des achats du comptant.

Nous avons annoncé pour le 21 courant l'émission de 420,000 obligations 4 1/2 0/0 du gouvernement portugais destinées à la conversion des obligations 5 0/0. Cette opération aura lieu sous le patronage de la Banque d'Escompte. Les porteurs des emprunts à convertir ont intérêt à accepter l'échange qui leur est offert, car étant remboursés au pair ils ne sont pas sûrs de trouver pour leurs emplois des obligations aussi solides et aussi rémunératrices que les nouvelles 4 1/2 0/0. Les obligations nouvelles sont offertes à 488 les libérées ; les obligations anciennes se négocient au-dessus de 498. Très certainement, en peu de temps, les nouvelles monteront également à 498 ; par conséquent, la plus-value à encaisser en quelques mois sera de 10 fr. C'est un avantage que l'on ne peut dédaigner.

Le Panama conserve son avance d'hier et se négocie à 66. Les obligations à lots ont monté à 185.

L'action du Patrimoine-Vie a été l'objet de bonnes demandes tant au parquet que sur le marché en Banque.

BOURSE DE PARIS

Du 15 février 1889

3 0/0	83 90
3 0/0 amortissable	88 20
4 1/2	104 05

Je, soussigné, déclare qu'une longue suite d'expériences, tant dans les hôpitaux de Paris qu'en ville, m'ont mis à même de constater que la PÂTE DE REGNAULD, préparée et confectionnée par M. Frère, convient parfaitement dans les rhumes et catarrhes pulmonaires. Cette pâte, aussi agréable au goût qu'un bonbon, ne saurait être malfaisante, quoique prise à doses élevées, parce qu'elle ne contient ni opium, ni aucun autre principe actif. C'est sans doute à cette cause, au choix des substances qui la composent, et surtout au mode particulier que M. L. Frère emploie pour la confectionner que doit être attribuée sa *supériorité manifeste* sur les autres pectoraux connus jusqu'à ce jour. Signé : F. PARISSET, Médecin des hospices de Paris, membre des conseils supérieurs de santé et de salubrité, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine. Fabrication et gros : Maison L. Frère, 49, rue Jacob, Paris. Dans toutes les pharmacies.

... Quos Ego ...

Ce mot, superbe de menace et de domination que Virgile fait lancer par Neptune contre les vents déchainés pour les faire rentrer dans l'ordre, se rapporte, on ne peut mieux, à la situation de certains produits supérieurs qui sont l'objet d'imprudentes contrefaçons de la part des imitateurs, envieux et impuissants. Comme le dieu des mers, ces produits n'ont qu'à paraître pour que tous leurs rivaux soient anéantis. C'est là ce qui, depuis des siècles, a toujours fait la force du célèbre et incomparable *Élixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac*. La contrefaçon ne peut absolument rien contre de si solides renommées consacrées par une expérience de chaque jour... Il n'est, en effet, personne aujourd'hui qui ne soit convaincu qu'aucun dentifrice au monde ne saurait, comme le fruit de l'antique découverte des sages moines, maintenir les dents constamment éblouissantes de blancheur, les gencives toujours saines et roses et l'haleine d'une pureté inaltérable, — en même temps qu'il ne manque jamais de redonner ces qualités à ceux qui les ont momentanément perdues...

CONSEILS ET RECETTES.

MIXTURE POUR ADOUCIR LA PEAU

Voici une excellente préparation pour adoucir la peau, faire disparaître les boutons et atténuer les rides :

Eau de roses..... 100 grammes.  
Glycérine à 30..... 20 —  
Tannin..... 30 —

Appliquer, tous les soirs, quelques gouttes de cette mixture sur le visage.

On s'en sert également contre les gerçures des mains et des lèvres.

PILULES CONTRE L'ANÉMIE

Tartrate ferrico-potassique, 0,05 ; extrait de quinquina, 0,05. Faites 40 pilules semblables.

A chaque repas, en prendre une ou deux.

NETTOYAGE DES CARAFES A EAU

Parfois il existe dans l'intérieur des carafes un dépôt blanc ou gris, dur et adhérent. Pour nettoyer la carafe, il suffit d'y verser quelques gouttes d'acide chlorhydrique. On rince avec de l'eau et du papier buvard.

Théâtre de Saumur

4<sup>e</sup> Année. | Tournée Alexandre DERNESTY | 4<sup>e</sup> Année.  
Ex-Directeur et Artiste de Paris.

MERCREDI 20 FÉVRIER 1889

Succès actuel du théâtre du Vaudeville

Avec le concours de

MM. A. DERNESTY, rôle de Rondinot ; Cœury, du Gymnase ; G. GERMAIN, des Variétés ; MORAND, de la Renaissance ; MILES RIDADIER-RIDAL, du Palais-Royal ; Blanche BELL, du Vaudeville.

LA SÉCURITÉ DES FAMILLES

Pièce nouvelle en 3 actes, de M. Albin Valabrègue, représentée au théâtre du Vaudeville, le 8 décembre 1888.

ON COMMENCERA PAR

LES GRIPPE-SOU

Comédie en 1 acte, de M. Albin Valabrègue.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; Rideau, 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

SAMEDI 16. — Faust.  
DIMANCHE 17. — Carmen, opéra en 4 actes.

Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (12<sup>e</sup> ANNÉE)

DIMANCHE 17 FÉVRIER 1889

à 1 heure 1/2 très précise

33<sup>e</sup> Concert populaire (15<sup>e</sup> de l'abonnement)

Programme.

1. Ouverture de *Fidelio* (Beethoven).
  2. *Léonor*, troisième symphonie (J. Raff). — I Bonheur d'amour. A Allegro. B Andante quasi larghetto. — II Séparation. — III Ils se retrouvent dans la mort. — Premier audition.
  3. A Aubade pour instruments à vent et harpe (A. Luigini). — Première audition. — B Menuet du *Bourgeois gentilhomme* (Lully). — Le solo de violon par M. Luyen.
  4. *Roméo et Juliette*, scène d'amour (H. Berlioz).
  5. Ouverture de *Mireille* (Gounod).
- L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

CAUSERIE MÉDICALE. En ce moment tout le monde tousse. Qu'est-ce que je prendrais bien, Docteur, pour calmer ma toux ? Il n'est aucun médecin à qui cette question ne soit adressée. Je soigne en ce moment plusieurs malades atteints d'affections des bronches. J'ai essayé de tous les remèdes préconisés, pastilles, pâtes, etc... L'un de mes malades, assez gravement atteint, m'affirmait que ce qui l'avait le plus soulagé, c'est le *Sirop pectoral de Pierre Lamouroux*. Cette affirmation venant à l'appui de bien des remarques que j'ai faites à l'endroit des bons résultats obtenus par l'emploi de ce Sirop, je n'hésite pas, dût mon adhésion passer pour une réclame, à le signaler à nouveau à l'attention de mes confrères, dont un grand nombre, je le sais, en font usage dans leur clientèle et personnellement.

Extrait du Journal *L'Avenir Médical*.

NOTA. — Nous rappelons que l'authenticité du véritable *Sirop pectoral de Pierre Lamouroux* est garantie par la signature et l'adresse de son inventeur : Pierre Lamouroux, pharmacien, 45, rue Vauvilliers, Paris.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Conversion des Emprunts Portugais 5 0/0 et Souscription aux Obligations nouvelles 4 1/2 0/0.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir.

Est chargée de recevoir dès à présent, sans frais, les échanges de titres et les souscriptions.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saunt-Jean

P. ANDRIEU, Successeur

BAISSE de PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes... 1 fr. »  
Hors ville... 90  
Haricots verts supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes... 90 cent.  
Hors ville... 80 —  
Défiant toute concurrence comme qualité.

Toute personne achetant pour 3 fr. de marchandises à l'Épicerie Centrale aura droit à un billet de tombola gratis.

1.000 numéros pour 3 gagnants :  
1<sup>er</sup> Une Magicienne ; 2<sup>e</sup> Un Vaisseau marchand ; 3<sup>e</sup> Un Moulin tournant. Ces trois pièces sont à musique et jouent des airs différents.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du Papier de Commerce sur la France et l'Étranger.

Ouverture de Comptes de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôt, productifs d'intérêt. Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégramme.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisations de titres, Remplacement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Échanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Production aux faillites, etc.

Avis. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie sans prendre aucune responsabilité et garde les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avis de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

50 RÉCOMPENSES, dont 29 médailles d'Or

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhumes, Refroidissements, Grippe.

FABRIQUE A LYON, COURS D'HEROUVILLE, 9. Dépôts partout.

REFUSER LES IMITATIONS

EXIGER le nom DE RICQLÈS sur les flacons

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre

Constipation, Bile, Glaires

Maux d'Estomac

Manque d'Appétit, Maux de Tête

Étourdissements

Douleurs, Rhumatismes

1<sup>fr</sup> 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M<sup>e</sup> E. COUDREUSE, avoué-licencié à Baugé, et de M<sup>e</sup> DOUET, notaire à Beaufort.

**VENTE JUDICIAIRE DE L'HOTEL DU CHEVAL BLANC**

Situé ville de Beaufort, Dont l'adjudication aura lieu le **MERCREDI 27 FÉVRIER** prochain (1889), à 4 heures 1/2 du soir, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DOUET, notaire à Beaufort.

MISE A PRIX: 15.500 FR.  
S'adresser, pour tous renseignements, soit:  
1° à M<sup>e</sup> DOUET, notaire, dépositaire du cahier des charges;  
2° à M<sup>e</sup> COUDREUSE, avoué poursuivant la vente;  
3° à M<sup>e</sup> SACHET, huissier à Beaufort, syndic de la faillite Georges Richard. (180)

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite, **UN BATIMENT** Avec Pompe, Cour et autres dépendances. Le tout situé rue des Boires, 13, Saumur.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> LELIÈVRE, ou à M. PROUST, syndic de faillite, à Saumur, rue Dacier, 13.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE UNE MAISON**

Située à SAUMUR, QUAI DU GAZ, Appartenant à M<sup>me</sup> PICHAT. S'adresser, pour traiter, au notaire.

**A VENDRE JUMENT** noire, 1/2 4<sup>e</sup> 58 haut. Sang, 8 ans, trottant vite. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE OU A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1889.

**JOLIE PROPRIÉTÉ**

DITE L'ERMITAGE, Située commune de Bagnoux, route du Pont-Fouchard, à 1 kilomètre de Saumur. Comprendant: Maison d'habitation, beaux jardins, clos de vignes et servitude. S'adresser, pour traiter, à M. DUPONT, propriétaire, qui l'habite.

**A LOUER JARDIN**

AVEC PETITE CHAMBRE Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien affrui. S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 5, ou à M. GOUIN, horloger, rue Saint-Jean.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine

**MAISON**

Rue de la Petite-Bilange, n° 34, près la place du port Saint-Nicolas. S'adresser à M. FAVARON, rue de a Comédie. (36)

**A CÉDER**

1° Un TITRE de RENTE perpétuelle et annuelle de 45 francs, au capital de 900 francs;  
2° Un TITRE de RENTE perpétuelle et annuelle de 2 francs, au capital de 40 francs;  
Sur la mise à prix demandée de 900 francs pour les deux titres de rente. Jouissance le jour du contrat. S'adresser à M. G. DOUSSAIN, syndic de faillites, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

**A VENDRE**

**ROGNURES DE PAPIER**

BLANCHES OU DE COULEURS Pour emballage. S'adresser au bureau du journal.

**QUINCAILLERIE ROLLAND Frères**  
5, rue d'Orléans SAUMUR  
Machines à découper à la main, depuis 5 fr.; Machine à découper rectiligne, 65 fr.; Bois de toute provenance pour découpage; Scies, Dessins et Accessoires divers pour amateurs de découpages.  
ROLLAND frères, 5, rue d'Orléans, Saumur.

**CIDRES**

De Bretagne et de Normandie

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleurs contrées de Bretagne et de Normandie. Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n° 21. Le prix est toujours de 30 fr. On trouvera aussi des cidres de 1<sup>er</sup> choix pour mettre en bouteilles.

Un MÉNAGE d'anciens cultivateurs, 32 ans, le mari cocher, la femme aide de cuisine, demande place de cocher ou garde particulier; la femme pourrait être femme de basse-cour. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

**BRODERIES** OR, ARGENT et en tous genres. M<sup>me</sup> MARC, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58, Saumur. PRIX MODÉRÉS.

**Exposition Universelle de 1889**

**Huit jours à Paris**

Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr. Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris. S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

**PÊCHE de l'ÉTANG de MARSON**

M. ARNOU, pêcheur à Rou, fera la pêche de l'étang le dimanche 17 février et jours suivants. La vente du poisson se fera sur place.

Une importante Maison de Vins propriétaire de plusieurs vignobles dans la Gironde et notamment de Quatre Domaines classés 1<sup>er</sup> Crû, à St-Émilion, demande des représentants actifs et honorables pour les contrées où elle n'est pas déjà représentée. Conditions avantageuses. Écrire à Monsieur Bergey, régisseur au Château-Larcis, à St-Émilion, arr<sup>t</sup>. Libourne, Gironde.

UN ancien commerçant, âgé de 40 ans, désire un emploi quelconque à Saumur. S'adresser au bureau du journal.

**LE JARDIN**

Journal d'Horticulture générale PUBLIÉ PAR La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise) Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc. Abonnements: 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**  
Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR  
**PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>**  
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.  
Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes. 500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos. La Maison ne garantit les accords qu'elle lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS HENRI EICHE**  
Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.  
M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins des pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE LÉTAT									
PARIS - SAUMUR - BORDEAUX					BORDEAUX - SAUMUR - PARIS				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	STATIONS
Paris	7 25	12 50	7 55	11 25	Bordeaux	5 15	8 20	8	Bordeaux
Chartres	9 6	9 33	2 53	4 44	Saintes	7 15	8 48	11 39	Saintes
Chât.-d-Loir	10 24	12 10	1 53	6 34	Niort	9 33	10 40	2 5	Niort
Noyant-Méon	11 29	12 54	3 9	7 38	Thouars	12 11	12 32	3 30	Thouars
Linaires-Bou.	11 39		3 21	7 51	Montreuil	9 35	6 38	12 59	Montreuil
Vernantes	11 43		3 36	7 59	Brézé-s.-Cyr.	9 53	7 18		Brézé-s.-Cyr.
Blou	12 5		3 48	8 11	Chât.-Vair.	10 07	7 27		Chât.-Vair.
Vivv	12 13		3 59	8 20	Nantilly (arr)	14 13	7 34		Nantilly (arr)
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	SAUMUR (Orl.) (arr.)	10 22	7 45		SAUMUR (Orl.) (arr.)
(départ.)	12 33		1 36	4 16	Nantilly (départ.)	7 25	11 25		Nantilly (départ.)
Nantilly (arr.)	12 41		1 44	4 24	SAUMUR (Orl.) (arr.)	7 38	11 36		SAUMUR (Orl.) (arr.)
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 51		1 36	4 51	Vivv	7 47	11 44		Vivv
(départ.)			8 31	10 37	Blou	7 57	11 54		Blou
Nantilly (départ.)			8 37	10 44	Vernantes	8 10	12 09		Vernantes
Chât.-Vair.			8 49	10 12	Linaires-Bou.	8 19	12 18		Linaires-Bou.
Brézé-s.-Cyr.			9 21	10 24	Noyant-Méon	8 34	12 33		Noyant-Méon
Montreuil			9 19	11 24	Chât.-d-Loir	8 45	12 46		Chât.-d-Loir
Thouars			11 57	2 34	Chartres	8 59	1 12		Chartres
Niort			3 58	4 24	Paris	9 50	1 25		Paris
Saintes			6 28	11 05		5 25	8		
Bordeaux			9 19	3 26					

  

LIGNE D'ORLÉANS									
NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS					PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES				
STATIONS	Direc. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	STATIONS	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Direc. mixte soir
Nantes	4 55		6 10	8 40	Paris	8 45	9 4	11 23	12 43
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	Tours	1 33	5	7 15	11 30
La Ménitrie	2 52	7 10	9 09	11 38	Langeais	2 13	5 42	8	12 08
Les Rosiers	7 19	9 17	12 07	3 52	Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42
St-Clément	7 36		12 14	3 59	Varennes	3 02	6 38	8 51	12 53
St-Martin	7 39		12 21	4 07	Saumur (s.)	3 27	6 45	9 04	1 04
Saumur (s.)	3 22	7 46	9 38	12 34	(départ.)	3 09	6 54	9 12	1 12
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	St-Martin	3 26	7 06	9 26	1 25
Varennes	3 52	8 20	9 57	1 03	St-Clément	3 27	7 13	9 31	1 31
Port-Boulet	4 26	8 59	10 19	1 40	Les Rosiers	3 57	7 32	9 52	1 46
Langeais	5 05	9 42	11 05	2 23	La Ménitrie	3 57	7 32	9 52	1 46
Tours	10 39		3 06	8	Angers	5 55		1 54	3 38
Paris			3 35	4 01	Nantes			1 54	3 38

  

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir
Saumur	7 39	9 37	4 31	6 30	Chinon	7 43	4 34	9 5	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	8 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 56	10 33
Chinon	9 04	12 50	7 14	9 04	Saumur	9 04	7 06	10 33	10 33

  

SAUMUR - BOURGUEIL									
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 46	12 48	4 31	6 48	Bourgueil	8 20	12 18	4 55	6 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	8 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05	7 05
Bourgueil	9 07	3 23	7	9 07	Saumur	9 04	1 08	7 06	9 06

  

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS										
STATIONS	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	
Poitiers	6 5	6 45	14 50	6 15	6 15	Angers	4 40	7 30	11 48	5 57
Moncontour	7 41	13 49	4 27	8 22	8 22	Martigné	6 1	8 26	11 13	7 42
Loudun	8 29	1 06	3 4	9 24	9 24	Doué	6 24	8 57	11 54	8 12
Montreuil (a)	9 21	3 24	3 38	10 9	10 9	Baugé	6 36	9 07	12 16	1 44
(départ.)	9 20	4 25	3 38	9 30	9 30	le Vaudelay	6 37	9 16	12 34	1 51
le Vaudelay	9 40	4 46	5 10	9 41	9 41	Montreuil (a)	6 46	9 26	12 48	2 01
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 52	9 52	(départ.)	7 36	1 26	15	9 14
Doué	9 57	6 15	5 36	10 1	10 1	Loudun	8 24	4 14	8	10 13
Martigné	10 17	7 5	5 48	10 24	10 24	Moncontour	8 35	6 8	3 29	10 48
Angers	11 45	9 50	7 10			Poitiers	10 33	10 45	3	12 16

  

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS									
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57	Angers	4 40		7 30
Martigné	6 1	8 26	11 13	7 42	7 42	Martigné	6 1	8 26	11 13
Doué	6 24	8 57	11 54	8 12	8 12	Doué	6 24	8 57	11 54
Baugé	6 36	9 07	12 16	1 44	1 44	Baugé	6 36	9 07	12 16
le Vaudelay	6 37	9 16	12 34	1 51	1 51	le Vaudelay	6 37	9 16	12 34
Montreuil (a)	6 46	9 26	12 48	2 01	2 01	Montreuil (a)	6 46	9 26	12 48
(départ.)	7 36	1 26	15	9 14	9 14	(départ.)	7 36	1 26	15
Loudun	8 24	4 14	8	10 13	10 13	Loudun	8 24	4 14	8
Moncontour	8 35	6 8	3 29	10 48	10 48	Moncontour	8 35	6 8	3 29
Poitiers	10 33	10 45	3	12 16	12 16	Poitiers	10 33	10 45	3

Vu par nous, Maire de Saumur, pour la légalisation de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné, LE MAIRE,